



14 avril

Une réunion « à vide » sur la TP, les SIP, les PRS

En propos liminaires, l'Union SNUI-SUD Trésor a souligné que le problème de l'emploi est présent partout et que l'administration continue de garder le silence sur cette question fondamentale.

Pourtant, la politique pluriannuelle de suppressions d'emplois continue de faire des ravages : il manque des effectifs en SIE, et le transfert de recouvrement de la TP va encore dégrader les difficultés d'exercice des missions de ces services. Il manque des effectifs en IAD et les SIP viennent se constituer dans une situation tendue en emplois.

L'Union SNUI-SUD Trésor a également dénoncé la mise en place de caisses uniques qui permet à l'administration de récupérer des emplois, malgré les inconvénients qu'elles suscitent. Complexité des opérations de liquidation de la caisse, situation difficile du caissier face à une charge en très forte augmentation avec à la clef des écrêtements d'horaires, nombre croissant d'opérations en numéraire réalisées à la caisse...

Et avec une caisse unique, comment l'administration compte-elle remplacer le caissier quand il est absent ?

L'Union SNUI-SUD Trésor a défendu la nécessité de créer des CDI en zone urbaine et de cesser les fusions de CDI afin d'améliorer le maillage territorial et de lutter contre les concentrations de services. L'Union SNUI-SUD Trésor a donc proposé un réexamen du réseau territorial et l'administration s'est engagée à tenir un groupe de travail sur ce sujet ainsi que sur celui des CDI sans trésorerie de résidence.

Transfert du recouvrement de la TP au SIE

400 emplois ETP doivent être transférés de l'ex DGCP à l'ex DGI au titre du recouvrement de la taxe professionnelle dont 35 en 2009 sur 15 départements. Ces emplois ont vocation à être occupés par des agents de la filière fiscale. Or l'administration n'a rien prévu quant aux règles de gestion à appliquer ni quant à la consultation des instances paritaires (CTPC puis CAP nationale), situation que l'Union SNUI-SUD Trésor a dénoncée. Nous avons demandé que ces postes soient rajoutés au TSM de chacun des départements concernés puis intégrés aux mouvements nationaux en cours d'élaboration. L'administration a reconnu que les agents intéressés doivent être en mesure de faire valoir leurs droits à mutation et déclaré que tout sera fait pour que la transparence soit assurée concernant les mouvements de mutation.

Le repositionnement de l'inspecteur SIP

Nous avons depuis longtemps revendiqué, dans la filière fiscale, la nécessité de créer des emplois de A techniciens en SIE. Concernant les SIP, l'Union SNUI-SUD Trésor porte la même revendication. Nous avons insisté sur le fait que pour les pourvoir, l'administration doit procéder par des créations d'emplois et non par des ponctions sur les autres services, qu'il s'agisse des SIE, ICE, ou FI. L'administration a répondu « qu'elle fournit de gros efforts d'implantation de A, même s'il n'y en n'a pas forcément partout ». Quant à la transformation du rôle du A, l'administration estime « qu'il a la capacité de faire à la fois du technique et du management et peut donc être chargé du copilotage du service ».

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor, il ne s'agit pas de transformer le SIP en armée mexicaine, mais de doter ce service d'agents de catégorie A hautement qualifiés qui pourront être chargés des tâches les plus complexes ainsi que du soutien technique aux agents.

Les pôles recouvrements spécialisés (PRS) : copie à revoir

La mise en place des PRS est repoussée de juillet à l'automne, car le projet de l'administration n'est toujours pas prêt, l'Union SNUI-SUD Trésor exige que leur mise en place soit reportée à 2010.

L'administration a indiqué que l'application RESP ne sera pas prête en 2010 car elle connaît d'importantes difficultés techniques. Quant à l'harmonisation des règles de procédures de recouvrement, le groupe de travail de l'administration qui porte sur ce sujet va bientôt rendre ses conclusions. Mais, selon elle, il n'est pas nécessaire de terminer ces travaux d'harmonisation des procédures pour mettre en place les PRS, ni d'attendre la livraison de RESP...

L'opacité sur les effectifs du PRS persiste : alors que le ratio charges/emplois relatif aux créances complexes des particuliers (200 dossiers par agent) est toujours contesté par l'Union SNUI-SUD Trésor, l'administration a communiqué une information tronquée quant aux charges supportées par le PRS. Face à notre exigence d'une plus grande transparence, l'administration s'est engagée à communiquer aux organisations une cartographie des PRS comportant les effectifs de chaque PRS avec indication de leur origine, DGI ou DGCP, ainsi que tous les éléments de charge des PRS. A suivre...

D'autre part, la polyvalence des agents du PRS sur les créances des impôts des particuliers et des professionnels est en perspective. L'administration a déclaré « qu'on n'aura pas dès le début des agents compétents sur tout » indiquant « qu'il y aura une montée en charge ». Il faudrait à tout le moins que les prérequis informatique et juridique soient remplis...

Enfin, l'administration n'est pas encore en mesure de communiquer aux OS le classement des PRS. L'Union SNUI-SUD Trésor a souligné que le projet d'affectation des responsables de PRS entre les filières révèle plusieurs contradictions entre les principes énoncés par la DG (principe de l'équilibre et principe de l'ancienneté) et les affectations proposées avec au résultat 54% des postes pour la filière gestion publique et 46% pour la filière fiscale. L'administration a répondu qu'elle a voulu privilégier pour l'encadrement des PRS les cadres qui n'ont pas pu avoir les SIP (en particulier les trésoriers), d'où l'écart de répartition entre les deux filières, ajoutant qu'elle ne rouvrira pas le dossier.

Quant à la question de savoir ce que deviennent les IDEP qui étaient chargés de l'encadrement des PRF de la DGI, l'administration a répondu que n'ayant pas vocation à être comptables, ils peuvent cependant être adjoints. Leur situation sera examinée au cas par cas.

SIP et FI, quelle articulation ?

L'Union SNUI-SUD Trésor a soulevé la question du positionnement de la FI par rapport aux SIP. La fiscalité immobilière ne trouve pas sa place de façon cohérente dans l'architecture des services et on assiste à une multiplicité d'organisations locales de la FI. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor, le positionnement de la FI doit donc faire l'objet d'un cadrage national, pour éviter tout errement local et nous avons demandé à cette fin que se tienne un groupe de travail spécifique.

Sans apporter de réponse en séance à notre demande de GT, l'administration a soutenu que le SIP ne change rien à l'organisation de la FI, que l'organisation de la FI n'a pas d'impact sur le SIP, mais la circulaire du 6 mars 2009 prévoit qu'une partie de la gestion FI soit transférée aux SIP (dépôt, relance et paiements des déclarations ISF).

Enfin, l'Union SNUI-SUD Trésor a demandé le report à un nouveau groupe de travail des points relatifs à l'accueil et au pilotage du SIP afin de ne pas bâcler le débat sur ces deux points essentiels, surtout à l'approche de la campagne IR.

En conclusion, cette réunion confirme la volonté de la DGFIP d'avancer dans ses réformes sans tenir compte fondamentalement des réflexions des organisations syndicales.

A l'instar du ministre qui reste sourd aux revendications des agents, la DGFIP refuse toujours d'aborder le Guichet Fiscal Unique dans une vision d'ensemble et elle se borne à saucissonner les sujets sans réflexion d'ensemble.

Cette conception du dialogue social atteint aujourd'hui ses limites, le sujet de l'accueil n'ayant même pas pu être abordé. En effet, à force de passer du temps à tenter de corriger les « à peu près » de l'administration sur la fusion, les représentants du personnel se voient empêchés d'aborder les thèmes centraux que sont l'organisation du travail et les charges, l'emploi et les rémunérations.

Après les multiples expressions de mécontentement lors des grand-messes, après les manifestations du 1^{er} mai, il ne faudra pas hésiter à se saisir de la campagne IR pour maintenir la pression sur Bercy.

Paris le 22 avril 2009